

	<p>Rencontre des Collectifs SV Synthèse des préconisations réalisé le dimanche 27 novembre par les participants</p>
---	--

Démarche de consulter les bénévoles autour de différents scénarios :

- frustration de se retrouver devant le fait accompli
- scénarios qui manquent de clarté / hypothèses de fermer un ou des SV, de cession/cessation, paraissent injustes
- vraie volonté de travailler ensemble et de se mobiliser à 3 SV

Constats :

- pas de manque de vacancier-es !
- difficile de faire plus de journées uniquement via des séjours supplémentaires de 3 semaines
→ envisager autrement l'accueil de vacancier-es, pas forcément sur des séjours longs mais à travers une diversification de l'activité, notamment en dehors des vacances scolaires
- situation financière urgente, donc pas d'engagement possible pour le moment au-delà de octobre 2023
- manque de produits par rapport aux dépenses : augmenter les produits ou alors baisser les charges (et donc fermeture ou cessation d'activité, licenciements !)

→ viser une augmentation du nombre de séjours + une diversification de l'activité

→ question du recrutement : un axe de travail central

Echéances :

Jusqu'à la fin de l'été 2023, on poursuit sur le plan A avec un maintien de l'activité des 3 SV.

On prévoit une nouvelle rencontre entre les 3 SV et le CD dans un an pour décider de la suite. D'ici là, nous souhaitons entamer un travail régulier entre les trois collectifs bénévoles avec réunions régulières et commissions de travail communes.

- priorités pour l'année 2022/23 :
 - *Revoir les liens avec le national :*
 - maintien des moyens jusqu'à la fin de l'été 2023
 - pour le moment pas besoin de nouveau directeur à Orléans car Jean-Amand permet de pallier aux besoins urgents + difficulté d'accueillir une nouvelle personne en direction dans ce contexte là
 - diminution de la contribution nationale (à terme, pas dans l'immédiat, mais à l'échelle d'un an quand les choses (on l'espère) se seront régulées)
 - pas de scénario qui envisage une réorganisation du national
 - besoin que ça baisse pour passer la crise, mais en vue de réaugmenter par la suite une fois que ce sera stabilisé
 - Le financement du poste de Jean-Amand pose question : doit-il être payé par les SV ? ou par le national via la contribution ? difficile de demander une baisse de la contribution nationale si elle paie le remplacement de la direction d'un SV par JA → besoin de clarification au niveau finances

- *au niveau financier* :
 - recherche de fonds et campagne de dons
 - harmonisation des marges entre les 3 SV (harmonisation des pratiques pour baisser les charges de séjour (hébergement, transport...) et de gestion afin d'atteindre des marges cohérentes entre les 3 services)
 - économies à poursuivre au niveau des SV (moins de nuits d'hôtel avec pré-camp sur site, achats groupés, ...)

- *mutualisation des collectifs des 3 SV*
 - organisation collective des collectifs : réunion prochainement pour y réfléchir + des commissions thématiques communes (notamment recrutement et outils)
 - Recrutement : se mobiliser collectivement
 - se regrouper régionalement entre bénévoles pour aller dans les écoles
 - aller dans les écoles avec le projet/catalogue + équipe de direction
 - Outils : commission commune pour harmonisation des outils
 - formations internes notamment BAFA/BAFD

- *lien avec les groupes locaux* : appel à la solidarité car on est en galère : besoin d'anims avec échanges de savoir-faire (connaissance du handicap par les SV, apports pédagogiques par les groupes locaux)

- *augmenter le nombre de séjours* :
 - miser sur l'accompagnement des M/R car beaucoup de demandes dans cette autonomie
 - miser sur l'anticipation du recrutement et de l'accompagnement pour avoir plus d'équipes et des équipes plus solides

- à construire en vue de l'année 2023/24 et des années suivantes :
 - réfléchir à des scénarios pour la suite : deux options
 - soit il y a une amélioration financière (on perd de moins en moins d'argent) et on maintient le scénario A+F1/F2
 - soit on ne s'en sort pas financièrement et on envisage une baisse des moyens/de l'activité
 - ne pas faire que des vacances, mais nécessite de revoir la place du handicap au niveau de l'association → travailler pour l'accueil de personne en situation de handicap sur les groupes locaux
 - accompagnement/formation/diversification : (en particulier M/R)
 - week-end répit : ok au niveau réglementation pour les mineurs
 - séjour répit : attention pas possible pour les mineurs sans passer par une demande d'agrément
 - prioriser sur les adultes pour le moment car moins contraignant
 - envisager une hausse des salaires CEE
 - attention à la communication : on parle de journées à 29€ alors qu'on les paie en moyenne 34€ avec les "primes"
 - bien insister sur l'aspect formation interne, qui "compense" la faiblesse du salaire.